

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 4 décembre 2008

L'an deux mille huit le jeudi quatre décembre à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Pauline Noé, Maire.

Présents : Pauline NOE, Marie-Christine DELAGE-FINCK, Félicia AMISSE, Jacqueline CORNETTE, Alexandra Nathalie ROULET, Alexandra NOMPEX, François BOURGOIN, Patrick LAFARGE, Laurent PELLERIN, Jean-Luc PLAINFOSSE, Eric VERGER, Pierre MAROLLEAU, Jean-Claude SAUSSEAU.

Absents excusés : Didier ANDRIEUX, Virginie DELOUME.

Approbation du compte rendu du 30 septembre 08

Madame Le Maire demande aux élus s'ils ont des remarques à faire, personne n'a répondu, le conseil l'approuve à l'unanimité.

Nomination d'un secrétaire de séance : Monsieur Patrick LAFARGE

Tarifs salle de fêtes 2010

Madame le Maire propose d'augmenter la location de la salle de fêtes, la dernière délibération a été prise en 2004 applicable en 2006, Madame Noé rappelle les tarifs actuels pour les habitants de la commune et hors commune. Une élue demande plus d'information, quel est le coût de la salle à l'année ? Quelles sont les recettes ? Est-ce que les recettes couvrent les dépenses ? Madame le Maire explique que les recettes sont enregistrées au même compte que les loyers il faut donc les déduire pour connaître les recettes de la salle de fêtes. Elle propose de donner les chiffres à la prochaine réunion du conseil. Les élus préfèrent attendre début janvier 2009 pour prendre une délibération.

Redevance assainissement 2009

Madame le Maire propose d'augmenter le redevance assainissement, le forfait passera de 86 € à 88 € et la partie variable passera de 0.50 € le m³ à 0.52 € le m³. Le Conseil approuve à l'unanimité et donne tout pouvoir à Madame le Maire pour signer toutes les pièces et exécuter de la présente délibération.

Sécurité routière

La commission de la sécurité routière a été dans chaque village pour constater les mesures de sécurité routière à envisager et Madame le Maire demande au Conseil de prendre connaissance des propositions écrites par cette commission. Les propositions sont débattues. Une nouvelle réunion devra avoir lieu avec le responsable du Conseil général et un devis sera proposé lors d'un prochain conseil.

Modification Statuts de la Fourrière

Madame le Maire demande l'avis du Conseil concernant l'adhésion de la commune de Pressignac au Syndicat de la fourrière. Le conseil donne un avis favorable. Le Syndicat souhaite changer la représentativité des collectivités au comité syndical en formant des collèges. Chassors serait dans le collège n° 9, celui-ci nommera 4 titulaires et 4 suppléants. Le conseil accepte cette proposition à l'unanimité, et donne tout pouvoir à Madame le Maire pour signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Achat d'un ordinateur

Madame le Maire présente deux devis aux élus compétents en la matière et leur demande leur avis. Un élu souhaite avoir un autre devis, une élue propose de consulter le SDITEC et Internet. Madame le Maire accepte d'autres propositions, la décision sera prise à une autre séance.

Dématérialisation des délibérations

Madame le Maire explique que la commune peut envoyer les délibérations par internet elles sont applicables aussitôt, on gagne du temps et du papier. Le SDITEC propose une convention à signer avec la sous-Préfecture et une convention avec le SDITEC. Le certificat électronique coûte 70 €/an. Le Conseil approuve à l'unanimité et donne tout pouvoir à Madame le Maire pour signer toutes les pièces à l'exécution de la présente délibération.

Décision modificative n° 4 wc publics

Les portes des wc publics ont été remplacées, Madame le Maire explique que le trésorier a rejeté le mandat parce que l'opération ne correspondait pas aux travaux. Madame Noé demande de créer une nouvelle opération intitulée wc publics pour enregistrer cette dépense et de passer les écritures suivantes :

Chapitre 020 - 2 800 €
Article 2313 – 96 + 2 800 €

Le Conseil accepte à l'unanimité et donne tout pouvoir à Madame le Maire pour signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Informations diverses

1. Achat de 6 sapins de Noël : un à poser devant la mairie, un à l'école, un dans la salle des fêtes, un à l'église, une place de la Mare et un à Villeneuve. Des étues vont décorées les sapins en faisant des paquets cadeaux.
2. Un élu rappelle que les travaux du muret place de l'église ne sont pas faits à ce jour.
3. Illumination de Noël : il ne reste plus qu'une guirlande de traversée de rue et 13 motifs qui seront posés prochainement.
4. Courrier : Une personne de Sigogne souhaiterait avoir un emplacement à Chassors pour vendre des fruits et légumes une fois par semaine. Le Conseil propose qu'il tourne dans les villages.
5. L'Imprévu : pas de nouvelle, le fonds de commerce vaut seulement le prix de la licence. La commune n'a pas le droit de préemption parce qu'elle n'a pas de PLU. Le terrain constructible à côté de ce bâtiment appartient à Monsieur CHAPT, le contacter pour lui demander s'il est à vendre et le prix.
6. Concernant le prix de l'eau pas d'augmentation en 2009.
7. CALITOM prévoit une hausse de 10 % par an à causes des charges nouvelles.
8. Une élue informe le Conseil que Pays Ouest Charente a fait publier un article dans le journal concernant des réunions sur l'énergie renouvelable,.
9. Garderie payante en 2009 le prix a été fixé en conseil communautaire 0.50 € le matin ou le soir gratuit pour le 3^{ème} enfant. 2 € le repas pour les enfants.
10. Les 3 bancs sont arrivés en bon état, ils seront posés au printemps.
11. La société SGREG va remplacer les arbres à Luchac au mois de décembre 08.
12. Il faudra budgétiser pour l'année 2009 les différentes prises à mettre en place sur les lampadaires et candélabres si le conseil décide d'investir dans les illuminations de Noël.

La séance est levée à 23 h 45.